

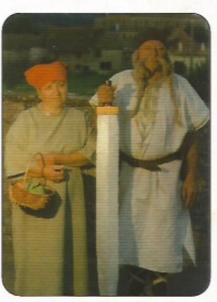
Bulletin municipal n° 2







ÉROBRIGA



Etat civil 1997

NAISSANCES



ASIEN Lucile Françoise Aurélie BILLONNET Anthony LE ROUX Thibault Emeric Kristen GRIFFON Gaëtan BRUYAS Caroline THURET Benjamin Pierre Guy JOMAIN Benjamin née le 27 février 1997 à Mâcon né le 10 avril 1997 à Mâcon né le 4 mai 1997 à Le Creusot né le 10 mai 1997 à Paray-le-Monial née le 19 juillet 1997 à Mâcon né le 14 novembre 1997 à Mâcon né le 3 décembre 1997 à Mâcon

MARIAGES

GUILLET Alexandre Elie, menuisier-ébéniste
et ASIEN Isabelle, sans profession le 26 juillet 1997
CARRETTE Jean-Luc, exploitant agricole et viticole
et CARRETTE Agnès Yolande, sans profession le 16 août 1997
PAQUERIAUD Régis, technicien pneumatique
et LARDY Delphine Valérie, vendeuse le 6 septembre 1997
LE ROUX Christian René Denis, directeur d'hôpital
et DONDEYNE Françoise Annie, directrice adjointe de clinique le 25 octobre 1997

DECES

 Mr LAURENT Alfred Marius
 le 0

 Mme MOREL Agnès
 le 0

 Mr FONTANY Bernard
 le 1

 Mme GUILLOUX Marie Louise Marguerite
 le 1

le 02 mars 1997 à Charolles le 07 mars 1997 à Vérosvres le 16 avril 1997 à Charolles le 10 octobre 1997 à Mâcon

Renseignements utiles =

MAIRIE

Secrétariat ouvert : Mardi - Jeudi - Samedi : 9h - 12h

Secrétaire : Madame BESSON Yvonne

Téléphone: 03.85.24.80.72

La POSTE

Bureau ouvert

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : 9h - 12 / 13h30 - 16h

Mercredi: 9h - 10h30 / 15h - 16h

Samedi: 8h30 - 11h30

Receveuse: Madame MAZILLE Jacqueline

Départ du courrier

15h55 15h55

12h

Téléphone : 03.85.24.80.74

BIBLIOTHEOUE

ouverte le mercredi à 16h30

Responsable: Madame BRUMAIRE Simone





€ premier bulletin municipal ayant connu un certains succès, il faut donc continuer!

J'aurai d'abord une pensée pour les familles qui ont perdu un être cher en 1997, et pour tous ceux qui souffrent.

Le Père Jontany nous a quitté au mois d'avril. Nous avons bien cru que la cure allait restée inoccupée. Aussi, nous avons été heureux de l'arrivée du Père Gallo.

L'arrêt de la boulangerie, en mai, nous a tous surpris. Cependant, quelques mois plus tard, la boulangerie et le bar étaient repris par Mr et Mme Degaille, à qui je souhaite bonne chance et pleine réussite. Je souhaite aussi bonne continuité à notre jeune épicier, Mr Asien.

En 1997, nous avons réalisé ou commencé les travaux prévus dans les bâtiments et sur la voirie. Pour les logements dans l'ancienne école de filles, qui seront terminès début 98, nous avons obtenu une subvention Palulos de 30% au lieu des 20% habituels.

Par ailleurs, profitant de la baisse des taux d'intérêt, nous avons renégocié les anciens emprunts, ce qui nous a permis de gagner trente mille francs.

Je voudrais évoquer le projet de carrière au Col des Thux. A la demande du conseil municipal, j'ai rencontré l'entreprise concernée et la Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement. Thus avez pu voir les comptes rendus dans les journaux. Il apparaît clairement que le préfet ne donne pas facilement l'autorisation d'exploiter une carrière. Le processus est le suivant : après le dépôt d'un dossier en préfecture, ce qui n'est pas fait à ce jour, il faut au moins un an pour son instruction ; pendant cette période, le dossier est déposé en mairie pour une enquête publique ; l'avis du conseil municipal est alors officiellement demandé. Soyez assurès que le conseil saurait rendre un avis circonstancié, tenant compte des différents paramètres, notamment des nuisances et de l'avis des vroulons.

En 1998, nous continuerons à faire un effort important sur la voirie et nous continuerons notre réflexion sur un possible lotissement proche du bourg avec raccordement sur la lagune.

Je voudrais remercier tous les conseillers pour leur active participation au conseil et leur aide.

Bravo aux personnes et aux différentes associations qui ont participé aux succès de la fête
"Utrobriga", du Téléthon et de l'opération "brioches" pour le Centre d'Aide par le Travail de
Joncy.

Je termine bien sûr en présentant à toutes et à tous mes meilleurs voeux de bonne santé et de bonne année pour 1998.

Andrė Desbois,

Mair

Point sur les travaux

En 1997, nous avons réalisé le raccordement à la lagune du secteur de la salle communale et prolongé le tout à l'égout vers les Champs Pailly (maisons Alexandre). La réception des travaux a été faite le 18 décembre. Au cours des travaux, l'entreprise a vérifié l'étanchéité tronçon par tronçon et , à la réception , le Service d'Aide Technique à l'Exploitation des Stations d'Epuration (S.A.T.E.S.E.) a passé une caméra dans la conduite.

Point sur le financement des travaux

^{III} Cette tranche de travaux, la canalisation jusqu'au branchement de la salle communale, doit être subventionnée à 65%. Pour l'instant, nous avons 25% du Fonds National de Développement des Adductions d'Eau (F.N.D.A.E.) et 10% de l'agence de l'eau Loir Bretagne. Les 30% restants devraient nous être attribués par le département en 1998. Le reste des travaux est subventionné à 40% par le Programme de Développement des Zones Rurales (P.D.Z.R.). Ces subventions sont importantes, mais il faut attendre très longtemps leur confirmation, ce qui retarde le démarrage des travaux.

Mous avons fait cette année un premier emprunt à long terme (trente ans) de 450000 francs. Cet emprunt doit permettre de couvrir les dépenses, hors subventions, depuis le début des travaux de la lagune jusqu'à fin 1997. La redevance d'assainissement doit permettre de payer pour une grande partie l'annuité de remboursement de cet emprunt.

A l'avenir

Pour 1998, nous sommes inscrits pour compléter le branchement du bourg (partie nord de l'église et secteur école-mairie).

¤ Le S.A.T.E.S.E. doit venir prochainement contrôler le bon fonctionnement de la lagune.

¬ Il restera pour les années suivantes à traiter les eaux usées du hameau de Hautecour.

¤ A l'issue de ces travaux, un point financier sera fait et permettra de définir avec précision la redevance d'assainissement.

💳 Quelques brèves 🗉

- √ Association Aide Ménagère responsable Mme LACHARME Gisèle tel : 03.85.24.81.88
- ✓ Aide à Domicile en Milieu Rural responsable Mme BURILLIER Monique tel : 03.85.24.81.85
- ✓ Groupe de gymnastique renseignements auprès de Mme AUBLANC Agnès tel : 03.85.24.80.59
- ✓ Le Tarot Vroulon président Mr BONIN Robert
- √ L'Association des Pêcheurs cartes de pêche en vente chez Monsieur ASIEN Alimentation au bourg
- ✓ La Société de Chasse président Mr AUBLANC Jacky tel : 03.85.24.80.59

avis : si vous trouvez des cadavres de chevreuils sur la commune, veuillez prévenir les responsables de la société (Mr THOMAS André, Bel Air, ou Mr AUBLANC), une maladie semble en effet toucher cette population.

Travaux et aménagements effectués adans les bâtiments communaux en 1997

a commission des bâtiments se compose de Pierre BIDAUT, Louis MAZILLE, Agnès AUBLANC, Paul LAMBERT, Eric MARTIN.

SALLE POLYVALENTE:

Installation d'un égouttoir et de placards dans la cuisine.

LA POSTE :

Remplacement de 3 fenêtres.

BATIMENT ECOLE MAIRIE

- Création et aménagement du bureau du secrétariat.
- Réfection et mise aux normes de la cantine scolaire.
- Remise en état et ponçage du parquet dans la salle de classe de Mme LEREUIL.
- Aménagement de deux pièces* à l'étage, dont un atelier de travaux manuels et une salle d'informatique.
- * Ces deux pièces faisaient partie du logement de fonction. Cette réalisation contribuera à une scolarisation moderne et dynamique de nos enfants.





 Eclairage public du parking de la Mairie, et des hameaux de Hautecour et les Janots, financé par le Syndicat d'électrification.

■Réhabilitation de logements communaux :

epuis quelques années, le Conseil Municipal envisageait la restauration du logement désaffecté d'instituteurs au-dessus des salles de réunions.

Dans un premier temps, nous projetions de créer un logement de type F3, mais après maintes réflexions, il fut opté pour la constitution de deux studios à loyer modéré.

Ce choix est motivé

- par le fait que les demandes de location pour ce type de logement sont plus nombreuses (notamment par des personnes travaillant dans les entreprises et au lycée).
- par la proximité de la salle des fêtes, animée les week-ends, ce qui pourrait causer des désagréments à une famille occupant un appartement dans ce bâtiment.

E Le compte administratif 1996

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Denrées et Fournitures: carburants combustibles, fournitures de voirie et de bureau	50 036,85
Frais de Personnel	423 940,77
Impôts et Taxes	5 288,00
Travaux et Services Extérieurs; ordures ménagères,eau, electricité, entretien voirie, matériel, bâtiment, achat petit matériel	297 931,39
Participations et Contingents: contribution à l'aide sociale, au fonctionnement du service incendie, aux autres collectivités	199 859,60
Allocations et Subventions	9 586,80
Frais de gestion générale: indemnités élus, fêtes et cérémonies, transports, documentation, frais postaux et de téléphone	85 934,28
Frais Financiers: annuités et intérêts d'emprunts	41 014,14
Prélévement pour Dépenses d'Investissement	176 056,93
Dépenses totales:	1 289 648,76
LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Produits de l'Exploitation: Droits de pesage, taxe enlèvement ordures	87 565,00
Produits Domaniaux: locations immeubles, droits de place, concessions cimetière	34 218,30
Produits Financiers: intérêts divers	17,50
Recouvrements - Subventions	165 918,61
Dotation Globale de Fonctionnement (D.G.F)	508 306,00
Impôts Indirects	60 444,46
Contributions directes	421 348,00
Excédent de Fonctionnement reporté(CA 1995)	89 124,98

Recettes totales: 1 366 942,85

RESULTAT: Recettes: 1 366 942,85 Dépenses: 1 289 643,76

Excédent de Fonctionnement 77 294,09





LES DEPENSES D' INVESTISSEMENT

Remboursements d'emprunt		37 247,96
Acquisition de Biens meubles et immeubles		44 863,20
Travaux de Bâtiment et de Génie civil		292 306,77
	Dépenses totales:	374 417,93

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Excédent d'Investissement reporté (CA 1995))	26 379,20
Subventions d'équipement, Dons et Legs		133 613,00
Prélévement sur recettes de fonctionnement		176 056,93
Participation à des Travaux d' Equipement		38 369,00
	Describes totales:	274 419 12

RESULTAT: Recettes: 374 418,13 Dépenses: 374 417,93

Excédent d'Investissement 0,20

RESULTAT D'ENSEMBLE ET BALANCE GENERALE

Section Fonctionnement	Recettes 1 366 942.85	Dépenses 1 289 648,76	
Section Investissement	374 418,13	374 417,93	055
	1 741 360,98	1 664 066,69	

EXCEDENT GLOBAL: 77 294,29

Autres informations budgétaires:

Taux d'imposition 1997		
3,82%	4,38%	
6,29%	6,79%	
23,92%	25,06%	
3,00%	5,80%	
	6,29% 23,92%	

Variation moyenne des taux d'imposition à VEROSVRES : 1997/1996: + 1,70%

Les différentes activités artisanales, commerciales et industrielles

ASIEN Philippe				
BESSON Bernard	Entrepreneur de travaux forestiers			
BERNIGAL SABERN S.A				
CHARVET-BIDAUT)		
DEGAILLE Bernard				
FARGEOT S.A.	Charpentes en lamellé-collé (et tradition	onnelles)		
GARAGE du CHAROLAIS	Mécanique générale			
GUILLOUX Michel		e		
LECHERE Jean-Guy	Menuiserie			
MERIAU Bernard	Menuiserie			
PERAMO Christian		,		
RUSTE	Matériaux	6		
SOCIETE NOUVELLE GRIFFON				
THOMAS S.A				
		-		
ALBUISSON Pierre	Artiste, dessinateur graveur			
MAZILLE Louis	Agence Groupama Assurances			
	Orienta constante hate			





■Du bon pain...

Scierie, vente de bois

'est avec plaisir et même soulagement que les Vroulons, inquiets de voir fermée leur boutique de boulangerie-café, ont vu cet été s'y installer une famille active et sympathique

Nous connaissions déjà Nadine et Bernard Degaille, natifs du Nord, mais qui, il y a une dizaine d'années, avaient tenu le même commerce à Beaubery.

N'ayant pu y rester pour des raisons matérielles, ils étaient repartis vers le Nord, puis s'étaient installés dans le Gers.

Mais ils avaient gardé des liens dans notre région et ses habitants, qu'ils regrettaient.

Aussi, après des vacances à Vérosvres, malgré des péripéties qui faillirent les orienter définitivement ailleurs, ils purent reprendre la boutique du village.

Alors souhaitons la bienvenue à ce couple dynamique et cordial, ainsi qu'à ses quatre enfants dont deux sont scolarisés dans notre R.P.I.

Pendant que la patronne accueille chaleureusement les clients, le patron nous prépare toutes sortes de pains et de pâtisseries, dans les meilleures traditions artisanales, héritées d'une famille de boulangers.

Ils se plaisent dans le village, et nous ne pouvons que nous réjouir de voir cette maison ancestrale rester un pôle bien vivant dans notre petit pays.

La politique agricole et les communes rurales

I y a moins de cinquante ans, l'autosuffisance alimentaire en France n'était pas assurée. La politique a donc été de moderniser et d'industrialiser l'agriculture pour augmenter les productions agricoles. Les dispositions du traité de Rome, signé en 1958, allaient dans ce sens.

A cette époque à Vérosvres, on comptait environ 80 exploitations vivant avec une dizaine de vaches en moyenne et différentes productions (céréales, pommes de terre, chèvres, porcs). La mécanisation des travaux et la forte demande en emplois dans l'industrie provoquèrent le départ des jeunes des communes rurales.

Trente ans plus tard, les efforts des agriculteurs ont fait passer la France d'une situation de dépendance alimentaire à une surproduction agricole qui permet au secteur de l'agro-alimentaire d'être l'un des premiers postes dans la balance commerciale du pays, mais qui entraîne la chute des prix payés aux producteurs.

En 1988, il reste 35 exploitations à Vérosvres ; quarante vaches sont nécessaires pour assurer le revenu d'un ménage en agriculture. Les élevages hors-sol (poulaillers, porcheries) et les troupeaux caprins et ovins assurent la pérennité des fermes qui n'ont pas une production bovine suffisante.

A partir des années 90, cette situation d'excédent et de baisse des prix amorce une autre politique agricole. Les productions sont "contingentées" (ou quantifiées) à l'aide de quotas, l'objectif des "prix payés aux producteurs" est de s'aligner sur les cours mondiaux, des aides directes sont mises en place pour compléter le revenu des agriculteurs.

En 1997, il reste 29 agriculteurs à Vérosvres, l'âge moyen de ceux-ci est de quarante-trois ans.

Depuis toujours, l'activité agricole crée de nombreux emplois. Par le passé, un nombre important d'artisans vivait aux côtés des exploitants.

Aujourd'hui, il est reconnu qu'un agriculteur représente cinq emplois induits en amont et en aval de la production (industrie alimentaire, matériel, bâtiment, etc...)

De plus, dans nos régions d'élevage et d'herbage, le rôle environnemental de l'agriculture est essentiel. Malgré quelques odeurs désagréables passagères, que ressembleraient nos paysages s'il n'y avait pas d'agriculteurs pour tailler les haies et cultiver champs et prairies ?... La campagne n'est pas uniquement un décor de carte postale, de nombreuses familles y travaillent et y vivent.



Les Aînés aiment se rencontrer :



e repas de décembre 1997 a été l'occasion de fêter "l'Anniversaire du Club" . L'AMICALE DES ANCIENS fut en effet créée exactement 20 ans auparavant par Charles Guilloux, comptant 56 retraités. Onze d'entre eux participent toujours aux réunions, quand leur santé le leur permet.

L'association a malheureusement subi la perte de deux adhérents : Marius TERRIER, habitant Beaubery mais fréquentant le Club de Vérosvres, et le Père FONTANY, notre Curé.

Dans une ambiance chaleureuse, les 66 membres du CLUB DES AINES poursuivent leurs activités traditionnelles :

- * REUNIONS mensuelles l'été et bimensuelles l'hiver
- * SORTIES en car
- * REPAS en commun
- * Concours de CARTES, SCRABBLE, LOTO
- * Concours d'ORTHOGRAPHE, préparé par le Fédération Départementale des Aînés avec quelques exercices au Club au cours de l'année
- * Concours de POESIE, remporté par Mme Marguerite DESROCHES de Trivy, adhérente à Vérosvres, sur le thème de "Nos amies les Bêtes"
- * et l'atelier "EQUILIBRE", fréquenté une fois par semaine par une vingtaine de personnes soucieuses de se maintenir en forme.

On voit que "le Club" remplit son rôle au mieux, en proposant à nos Aînés des relations amicales, avec des contacts fréquents, autour de domaines aussi utiles qu'agréables et variés.

En fait, on peut pratiquer des activités culturelles, intellectuelles, physiques... et gastronomiques aussi !

Pour conclure, l'Amicale invite cordialement tous les retraités à se joindre à elle, apportant sans doute des idées nouvelles pour les activités et manifestations à venir.

Le Bureau



l'heure de la dictée !

____ La voirie dans la commune =



La ROUTE NATIONALE 79

Elle appartient à l'Etat, elle est entretenue par l'Equipement de l'Etat de Saint-Bonnet-de-Joux sous le contrôle de Monsieur BISCHOFF.

Les ROUTES DEPARTEMENTALES C.D. 17-95-121-321

Elles appartiennent au Département et sont gérées par les services de l'Equipement Départemental de Charolles sous le contrôle de Monsieur MICHELIN.

Les VOIES COMMUNALES

Elles font partie du domaine public de la Commune, c'est-à-dire qu'elles ne peuvent ni être vendues ni cédées en tant que telles, elles doivent préalablement être déclassées. Elles sont obligatoirement entretenues par la Commune.

Les CHEMINS RURAUX

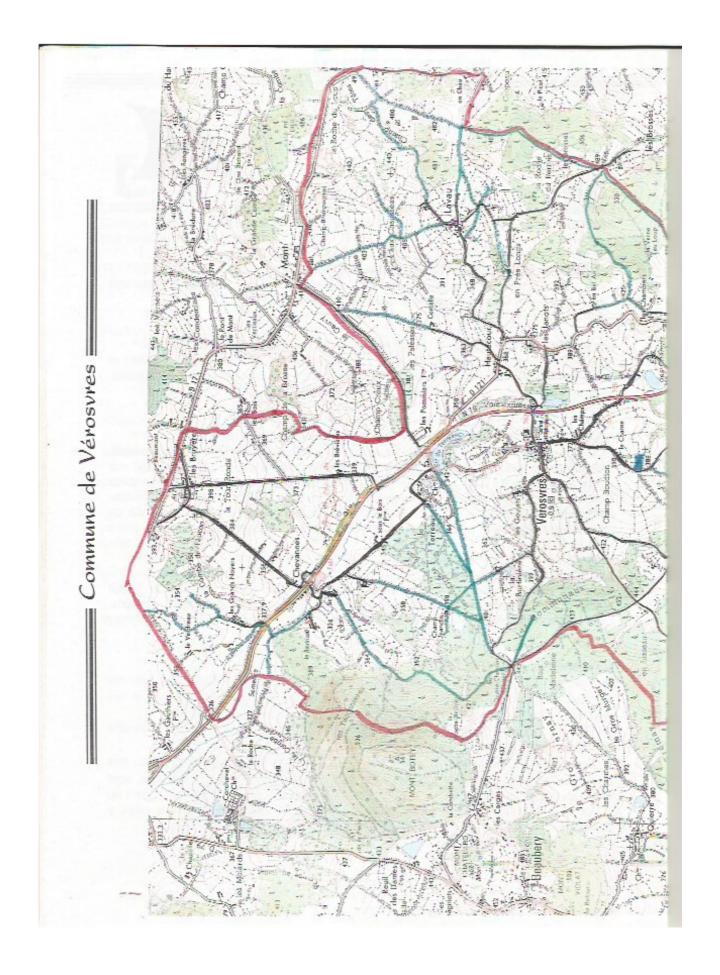
Ils font partie du domaine privé de la Commune. Ils sont donc aliénables et prescriptibles, toutefois le fait que l'inventaire des chemins ruraux soit tenu à jour et que leur usage soit public rend les procédures de classement et d'aliénation analogues à celles des voies Communales. Régulièrement entretenus par la Commune ils font l'objet d'un entretien obligatoire, ce qui signifie que si la Commune n'a jamais engagé de réparations sur un chemin rural, elle ne peut être responsable d'un accident dû à un mauvais entretien.

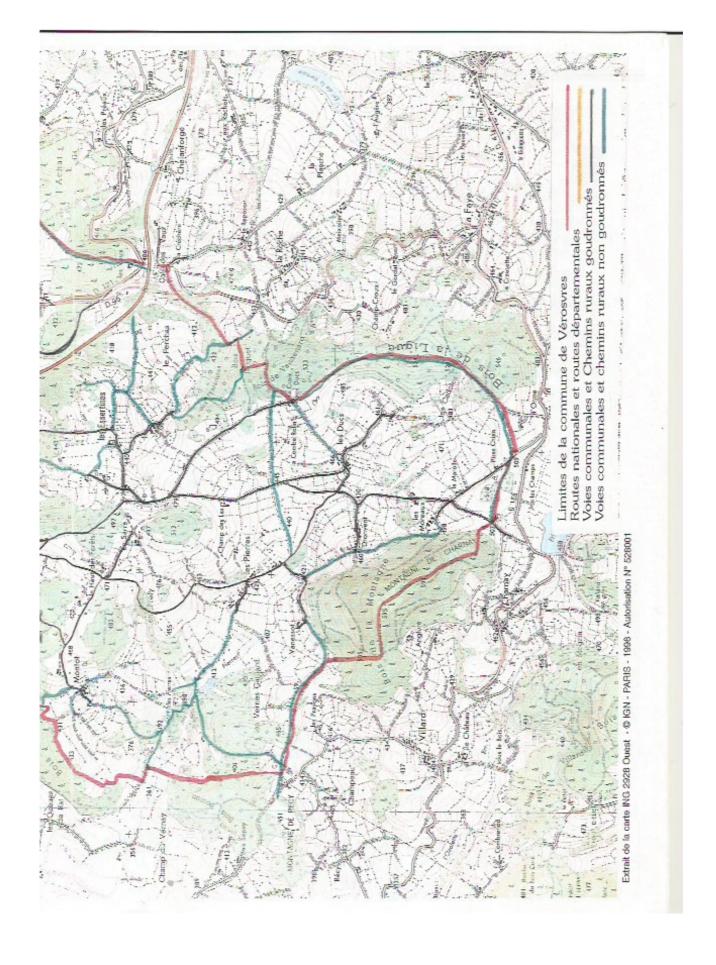
Les VOIES de DESSERTES

Elles font partie du domaine privé des Riverains. Elles sont donc passibles de l'impôt foncier et elles ne sont ouvertes à la circulation du public que par la volonté des riverains. Elles sont entretenues par les riverains au prorata de la propriété desservie.

Qu'entend-on par ENTRETIEN ?

- ◆ Pour ce qui concerne les voies Communales et les chemins Ruraux régulièrement entretenus, l'entretien concerne la chaussée, l'assainissement pluvial (fossés) et les ouvrages d'art (ponts et aqueducs) traversant la route.
- Pour ce qui concerne les chemins de Desserte, l'entretien incombant aux riverains concerne également la chaussée et les fossés.
- Dans tous les cas de figure, la taille des haies, l'élagage des arbres et l'entretien des aqueducs devant l'entrée des propriétés, conformément aux textes réglementaires, sont effectués par les riverains. Même sur un chemin de desserte, dès lors qu'il est ouvert au public, c'est la police du Maire qui s'applique comme sur les autres catégories de voies, y compris relative à l'élagage et l'entretien des haies.





La commission des chemins

Ile se compose de Messieurs : MAZILLE Louis - BIDAUT Pierre - DARGAUD Maurice - BONIN Robert - MAZILLE Alain.

En 1997, pour l'entretien de la voirie communale, elle a fait effectuer :

Par les services de l'Equipement :

 Du Haut des Forêts au hameau des Pierres : des grosses réparations de reprofilage et le goudronnage total de la chaussée.

- Au Haut des Forêts, de la maison Laurent à la maison Charvet : des

réparations et un enduit d'usure.

- Au croisement des chemins de Montot au bourg et Beaubery aux Ducs : une reprise de goudron en bicouche.
 - Aux Brosses : reprise du croisement Les Brosses La Périaule
 - Reprises de virages au <u>Cimetière</u> et sur le <u>chemin de Mont</u>.
 - Reprise d'un affaissement du chemin face aux établissements Fargeot.
 - Diverses reprises au (point à temps) sur les chemins goudronnés.

Par l'Employé Communal : (Camille ALEXANDRE)

- A Lavau : reprofilage du chemin de Lavau en Chaux.

 A Chevannes : reprofilage et empierrement du chemin de la maison Dussably aux Bruyères.

 A Chevannes : reprofilage et empierrement du chemin de Chevannes au pied de la Montagne de Bottet.

 - Aux Pierres : déflachage des fossés, création d'un aqueduc et pause de tuyaux dans le hameau avant le passage de l'équipement.

- Aux Pierres : garnissage au grès, du chemin Les Pierres - Montot.

- Broyage habituel des chemins, des fossés de la Commune.

- Entretien de propreté du Bourg, du Cimetière et de la Lagune.

- Curage des fossés des principaux chemins de la Commune.

- Déneigement et salage des chemins selon les besoins.

Pour l'année 1998, après réflexion avec le Conseil Municipal, la Commission a prévu de continuer d'effectuer des enduits d'usure et des grosses réparations sur les chemins goudronnés qui le nécessiteront.



= Echos du LEPPAR **=**



a rentrée s'est déroulée dans de très bonnes conditions.

Le lycée accueille cette année 194 élèves, dont 139 internes, 34 demi-pensionnaires, 2 externes et 19 internes-externés.

Cette dernière formule est donc en hausse grâce aux offres faites par les habitants de Vérosvres. Je renouvelle l'appel : si des personnes sont intéressées par la location d'une chambre pour 1 ou 2 élèves, qu'elles n'hésitent pas à me contacter. Un service de ramassage scolaire est organisé par le lycée.

Cette rentrée a été un peu placée sous le signe de la Pologne, puisque fin septembre, des élèves du lycée de Zlobina sont venus passer une semaine à Vérosvres. Les élèves de BTA avaient eux-mêmes fait un voyage en Pologne au printemps 97. Une soirée de réception officielle a été organisée à la salle polyvalente de Vérosvres, en présence de Monsieur le Maire, Mr Lacharme, conseiller général, du conseil d'administration du LEPPAR, des professeurs, des élèves...

Sur le plan pratique, l'association de gestion du LEPPAR a fait l'acquisition d'une parcelle de terrain, pour l'aménagement d'un parking. L'accotement est enfin dégagé dans ce secteur.

Quelques dates à retenir :

- 13 janvier 1998 entre 9 et 12 heures, les élèves organisent, en partenariat avec le centre de transfusion sanguine de Saône-et -Loire, une collecte de sang dans l'établissement. Les habitants de Vérosvres seront les bienvenus.
- Portes Ouvertes : samedi 7 février 1998 et samedi 4 avril 1998 de 13h30 à 17h30, visite de l'établissement et présentations des filières.

La Directrice, Mme MARAND

Ornementation colorée ...

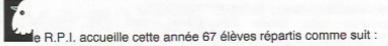
année en année, le fleurissement du village progresse.

La décoration florale du "haut du bourg" est commencée,
et nous envisageons de poursuivre nos efforts au cours de l'année
qui commence.

Ne manquons pas cette occasion de remercier tous ceux et celles qui, au long des semaines, ont bien voulu entretenir parterres et jardinières, afin que notre village soit toujours plus accueillant et agréable à vivre.

P.L.

Regroupement Pédagogique Intercommunal Vérosvres - Beaubery



Ecole maternelle à Beaubery			Ecole primaire à Vérosvres					
Monsieur G. LAUPRETRE		Madame PABION Madame LE		dame LERE	REUIL			
Cycle I		Cycle II		Cycle III				
Tout petits	Petite section	Moyenne section	Grande section	CP	CE 1	CE 2	CM 1	CM 2
2+1 à venir	5	7	8	11	9	-8	7	9
23		20		24				
				23+20+24=	:67			

Madame PABION, actuellement en congé maternité, est remplacée par Mademoiselle THEVENET. Une institutrice du réseau d'aide intervient deux fois par semaine pour les cycles I et II.

Diverses activités ont été organisées en 1997 par les enseignants et les parents d'élèves

* à Beaubery

- ¤ fête du 1er mai
- ¤ sortie poney à Suin
- ¤ participation au concours des écoles fleuries
- ¤ soirée choucroute au profit de la cantine

* à Vérosvres

- ¤ vide-grenier au profit de la coopérative scolaire
- ¤ visite du musée de Solutré
- m quatre rencontres intersportives
- ¤ sécurité routière
- ¤ visite des châteaux de la Loire en juin
- m sorties piscine

Des nouveautés pour l'année scolaire 1997-1998

 * à Beaubery : Un nouveau véhicule transporte les enfants pour le ramassage mais également utilisé pour des sorties

* à Vérosvres : Nous avons de nouveaux locaux (deux pièces de l'ancien logement de fonction du bâtiment école-mairie ont été aménagées) à savoir une salle d'informatique et une salle de travaux manuels ; ceci pour permettre à nos enfants d'évoluer dans ces domaines. Deux nouveaux ordinateurs sont attendus début avril 1998. Par ailleurs, la cantine a été réaménagée aux normes.

Des projets pour l'année scolaire 1997-1998

* à Beaubery

- activités pédagogiques : étude des vitraux lors de la visite d'églises et une
- nuit camping
 achat par la coopérative scolaire d'un appareil multimédia
 - aménagement de la cour de récréation

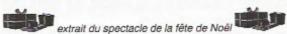


* à Vérosvres

- l'école souhaiterait pouvoir disposer d'un espace plat pour les jeux collectifs, un projet est à l'étude
 - quatre rencontres sportives inter-écoles
 - sécurité routière

Cette année, le fête de Noël a eu lieu à Vérosvres le samedi 13 décembre.





Les anciens combattants ≡

a section de Vérosvres compte actuellement sept Anciens Combattants de la guerre 39/45, avec un bureau composé d'un président et un secrétaire.

Chaque adhérent verse une cotisation à la C.A.T.A.M. de Mâcon, et chaque année nous recevons timbres, calendrier, sans oublier notre journal "le Retour" qui nous informe entre autres au sujet de nos droits et des diverses réunions dans le département.

Nous présidons, auprès du maire de la commune, les cérémonies du Souvenir le 11 novembre et le 8 mai, ainsi que d'autres manifestations dans le canton.

Il n'y a malheureusement plus à Vérosvres de combattants de la guerre de 14/18, pour qui la célébration de la Victoire du 11 novembre était un jour si important!

Après ces cérémonies, célébrées dans le recueillement et la gravité, en place pour le banquet traditionnel, où l'on sait apprécier la bonne chère, bien arrosée, épicée de chants et de bonnes histoires, mais où surtout on est heureux de se retrouver chaque année, pour un moment simplement convivial, réunis par le souvenir d'un passé douloureux.

J. D.

La société d'intérêt local =

n 1997, comme chaque année, la Société d'Intérêt Local s'est activée afin d'animer la commune

Les différentes manifestations existant précédemment ont été reconduites :

- la veillée communale offerte à tous les Vroulons permet de se retrouver autour de jeux de société
- les acteurs du théâtre répètent dans la bonne humeur tout l'hiver pour vous présenter deux ou trois pièces chaque année
- la randonnée pédestre vous invite à découvrir les sous-bois et les sentiers de la commune et des alentours
- pour l'Ascension, l'exposition artisanale présentait cette année des photos anciennes et récentes de Vérosvres, cette fête s'est terminée par la traditionnelle entrecôte charolaise
- la fête patronale a été l'occasion de lancer pour la première fois une animation sur le thème des Gaulois
- après l'assemblée générale et le repas des bénévoles, le réveillon clôture l'année.

De nouvelles activités ont été mises en place :

- * A la belle saison, les **boulistes** ont pu exercer leur talent tous les vendredis soirs au bourg, et participer à trois concours locaux.
- * Le 19 octobre, les amateurs de manille ont organisé un premier concours qui a connu un succès encourageant.
- * Certains jeunes aimaient à se retrouver sur le terrain de camping pour jouer au foot. Après leur participation à plusieurs tournois dans les communes voisines, des maillots leur ont été offerts par le Crédit Agricole. Pour le développement de cette activité, un terrain est nécessaire ; les démarches sont en cours pour la mise en place d'un espace provisoire. Il est probable que les équipes féminines et masculines participeront à un championnat à sept joueurs.

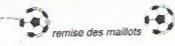
Toutes ces activités doivent leur succès aux nombreux bénévoles de tous âges qui donnent beaucoup de leur temps et de leur énergie.

Nous les en remercions très sincèrement !

Le Bureau







Par Toutatis, Vérobriga* en délire !

fin de donner une nouvelle dimension à la Fête Patronale de notre village, un thème a été choisi, pour cette année et les années à venir.

C'est ainsi que, pendant tout le week-end des 9 et 10 août, Vérosvres s'est transformé en village du temps de Vercingétorix, et les badauds étonnés ont pu admirer une centaine de Gaulois, tous sur leur trente-et-un, vaquant à leurs occupations dans la rue principale de Vroules...

Le samedix au soir, ces fiers Eduens ont bien cru que "le ciel leur tombait sur la tête", lorsque les feux d'artifix ont éclaté!

Pourtant le lendemain, remis de leurs émotions, nos Gaulois ont fait montre de leur agilitix, forcix et couragix devant un .publix...conquix.

Pour reprendre des forces au terme d'une journée caniculaire, ils n'avaient pas oublié d'embrocher force jambonnix, et 400 convives se sont retrouvés attablés pour un bon repas sous les étoiles.

Et enfin, pour rester dignes de leur réputation de joyeux fêtards, ces braves Gaulois ont prolongé fort tard le banquet sur la piste de danse.

Ne croyez pas que le succès de cette fête n'est dû qu'à la potion magique de notre Grand Druide! Parlons aussi de la motivation de nombreux Vroulons et Vroulonnes qui ont beaucoup investi de temps, d'énergie et d'imagination.

C'est ainsi qu'un jour de mai, ils ont pris leurs chars et sont allés revoir Bibracte, rapportant des idées à foison. Il fallait bien ça, pour que nos femmes s'informent et confectionnent des tunix à la dernière mode pour tout le monde ! Sans oublier colifichets, armes, outils et autres accessoires !

Les hommes, pendant ce temps, ne chômaient pas non plus, puisqu'ils ont entrepris la construction des huttes en rondins, dont l'une sert de...taverne.

Comme vous le voyez, lorsque les Gaulois ont une idée derrière la tête, ils se dépensent, sans compter, pour l'animation et la vie de leur village !





*Le nom de Vérosvres serait d'origine gauloise et viendrait du nom "Verobriga" ("vero" : vrai, bon et "briga" : forteresse), notait M. Lucien VILLARS · châtelain du Terreau, Membre associé de l'Académie de Mâcon, dans son livre Monographie de la commune de Vérosvres (1920).

La queure, à pe les queurés que dzme rappéle !

ous an bin quand même enco de la véne à Vroule!

Tchin, éne afére que dze pense : la queure !

Les autes communes, tot le tour de nous, yen en des queures, mé vous pouyez toudzo tchertchi, ya pu de queuré dedans.

La note, yen a enco in!

Quand dze va fére des commissions, ou bin que dze va au cleub, dze l'avise chte queure, à pe dze trouve qu'al ai bin brave avec son ptié parc toudzo bien vert.

A pe, cment dze fé parti de chtéla que se demendan cment qui fé qui oiyan pu de vieux plé foéres de tcharolles, des cous, dzesseye de rvoir teu les queurés qu'yan passés dans chte queure.

Le pu vieux que dze me rappéle, à bin oui, yéto le queuré Ferrières qu'o s'applo. A pe, mé cenla, y m'a été dit, dze m'en rappéle pas, o lé arrivé in 15 septembre 1923, le minme dzo que ma ; mais lu, avec sa soutane, alor que ma, to nu, cment teu les chtis vnant toudzo achteur, malgré to le progré qu'y a zu depu. Chtu-là, ol avo bié bon coeur, o nous inmo bié, mé, ol éto pas bié cmode, dzen é quéque souvenirs, a pe dze su pas to seu!

Ol é resté tanque en 58. Pe, apré yé vni le queuré Lessafre, toudzo avec la soutane. Lu, ol a édzu les dzeunes à fére du théâtre, à pe ol a pienté des pommis dans le parc, yen reste enco quéqu'in. Y en a que djin qu'ol éto tro disten! Dze sé pa bié qui qui vou dire, mé ol a écri enco souven à du monde de Vroule, à pe ol les djo qu'o prio bié per nous, yé enco pa to le monde qu'en fen otan.

Ol é parti de Vroule en 74. Not queure, al a été vide quéque temps.

En 76, yé vni le Père Durix, cment qui fé que nous djot pu queuré ? Yé ptéte bin pas qu'y mettin pu la soutane, mais juste éne ptchéte croix su leu veste pe dire que nous les reconiétse. Ol éto dédza pas to dzeune, o s'éto fé queuré apré son régiment, a pe cment ol éto dla région, o compreno bié le patoi. L'embêtant, yé qu'en pernen de l'adze, o se rapplo pu de ren. A la messe, le dimantse, le credo, ol l'aro bin dit deux coups, mé, cment djo le marguiller du moment, qui qui pou fére, y a qu'à pouan en dire le dimantse apré, à pe y fara pareil.

Ol é parti de Vroule en 85, rempiéci ple Père Fontany. Chtu-là, ol éto de mon adze, é dze su enco triste en en causan pasqu'ol é mort chtenné. Y en a qu'le trouvin bin in ptiét bou timide, mé quand, dé cou, o vno au cleub avec nous, yallo bin, a pe, à la manille, o se rapplo bié mieux que ma les atouts qu'étin passés.

Apré qu'ol a été parti, nous en bin cru que yéto fini, a pe que noute queure alo restée vide.

A pe, to d'in cou, y a zu, cment y djen, "des rumeurs" qu'le Père Gallo qu'éto depu trente ans à Saint-Bonnet allo ptéte veni resté à la queure de Vroule. A bin, çà y é, ol y é, minme que noute maire, a pe noute conseillé général éto, pla fête dla Sinte Margrite,ils ly en dit dvan to le monde des mots bié gentis qu'an bin zu l'air dli fére piési. Ol a amené avlu son tsin, des poules, des canards! A pe, dzé vu l'aute dzo qu'ol avo dédza pienté des fleurs. Avec lu, noute queure, al ara pa l'air triste. Quand vous passé ple bourg, entré don fére sa conniaitsance, dze su sur qu'o sra bié content!

Un Vroulon

Autres temps, autres soucis pour les élus communaux...

Co journillary Rist September that head loud Vingle in D'april des grainte qui nous out the faite your des sim gions Large It jacques audagne propriétair aux limp de Ironwant haman de La Commune de Virones, à Lagard Dien foure que a its Construit your Claude jacquet: propriétaire un dit him de dromvont

House Maire de La Commune de Verones Soupique. Sestaal honogorle!

Jew Les being a compagni des Membre du Consul Municipal de La Dette

Commune de Verones, qui somme Les Simmypiere audue Louis Bonin de

rjean Labrope time Membre du Consul Memergral de Cell Commune.

D'agric assoire Samine des accidant que des flame du fing de Det

foure pouvail se justi dur les baburient fount à pail qui somme lont qui
dont partie Muse asson de conne que se Malhermennel Le feur sitait.

Jest dans un des boliment que le Village assort ett tent brulli

de plus Chaufé le four quille Constant dans lette gelan la que

astraceupt que le det jacquet d'a promis de me le plus Chaufé soyant

de dongé que se que sur des similies des quies plus Chaufé soyant

de dongé que se que se similable des quies plus Chaufé soyant

déclare me dessoire signé.

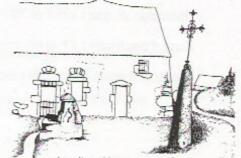
Jonfugni Topsen auß ergue Guilloy of somin

Le 20 septembre 1821,

Sur la plainte des sieurs Pierre Large et Jacques Aubague, propriétaires à Drompvent, commune de Vérosvres, à l'égard d'un four construit par Claude Jacquet, propriétaire au même endroit;

Le conseil municipal se transporte sur les lieux, constate que les flammes du dit-four, construit tout près des bâtiments couverts de paille, peuvent brûler tout le village et demande à Claude Jacquet de ne plus utiliser son four.

Celui-ci reconnaît le danger et promet de ne plus "chauffer son four" (déclare ne savoir signer).



Avec l'almable autorisation de Monsieur Michel BOUILLOT et de la fédération des foyers ruraux

Location des salles de l'espace socio-culturel

❖ Responsble location : Madame AUBLANC Agnès
 Ťeléphone : 03.85.24.80.59
 ❖ Dépositaire clefs : Monsieur DEDIEU Alain
 Téléphone : 03.85.24.85.21

* Tarifs de location des salles de l'espace socio culturel *

Salle communale: Mariage, banquet, famille de la commune: 800 F

usagers de l'extérieur : 1 150 F

Bals privés, thés dansants, de la commune : 650 F

de l'extérieur : 1 000 F.

Réceptions familiales, de la commune : 600 F

de l'extérieur : 800 F Autres réunions : 150 F Vins d'honneur : 200 F

Manifestations organisées par des associations, de la commune : 250 F, de l'extérieur : 650 F

Assemblées. Générales des associations de la commune : gratuit

Petites salles : F

Réunions : 50 F Repas : 400 F

Vins d'honneur: 100 F pour une salle

150 F pour les deux salles

Forfait annuel pour les associations de la commune : 500 F

Location de vaisselle : 50 F jusqu'à 50 personnes

80 F de 51 à 100 personnes 110 F pour plus de 100 personnes

Utilisation du gaz : forfait de 70 F

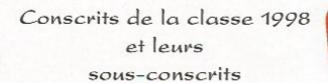
Frais d'électricité : 2 F le kW (tarif éventuellement revu en cours d'année)

et éventuellement les frais de nettoyage.



Manifestations 1998

dimanche 11 janvier	Fête des Rois au club des Aînés Voeux du Maire et du Conseil Municipal
samedi 17 janvier	
	Veillée Communale Société d'Intérêt Local
mardi 27 janvier	Dictée club des Aînés
samedi 14 février	Veillée Photos et Vidéo Société d'Intérêt Local
	Théâtre Société d'Intérêt Local
	Théâtre Société d'Intérêt Local
dimanche 15 mars	Théâtre Société d'Intérêt Local
samedi 21 mars	"Corée" des Chasseurs
samedi 28 mars	Concours du Tarot Vroulon
mardi 21 avril	Concours de Manille des Aînés
dimanche 3 mai	Randonnée Pédestre Société d'Intérêt Local
jeudi 21 mai	Fête de l'Ascension
	Repas de printemps des Aînés à Dompierre-les-Ormes
samedi 20 juin	Voyage du club des Aînés dans le Jura
mercredi 1er juillet	Inter-club avec Beaubery à Vérosvres
dimanche 26 juillet	Assemblée Générale de la Société de Chasse
samedi 8 août	Fête Patronale
dimanche 9 août	Fête Patronale
samedi 19 septembre	Sortie des Aînés à Pierre-de-Bresse
dimanche 27 septembre	Loto du club des Aînés
samedi 10 octobre	Assemblée Générale de la Société d'Intérêt Local
	Concours de Manille de la Société d'Intérêt Local
samedi 21 novembre	Concours du Tarot Vroulon
samedi 5 décembre	Téléthon
	Réveillon de la Saint-Sylvestre Société d'Intérêt Local
à préciser	
courant décembre	Repas et Assemblée Générale du club des Aînés









La confection du boudin chaud

Le samedi 6 décembre, le village s'est mobilisé pour le **TÉLÉTHON**. Pour une première, ce fut une réussite. Secondée par d'autres associations communales, la société d'intérêt local proposait boudin chaud, fromage fort, etc... à la population, le tout se terminant par un lâcher de ballons, sans oublier la passage du raid chiens de traîneau et VTT organisé par les sapeurs pompiers de Gueugnon.